

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00914

Numéro SIREN : 794 354 738

Nom ou dénomination : COMPANY 145

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002586

Désignation de l'entreprise SAS COMPANY 145 Néant  \*

Adresse de l'entreprise 5 ALLEE DES BAIES 42390 VILLARS

Numéro SIRET \* 

7	9	4	3	5	4	7	3	8	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 

1	2
---	---

 Durée de l'exercice précédent \* 

1	2
---	---

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>3 1 0 8 2 0 2 1</u>	<u>3 1 0 8 2 0 2 0</u>	
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	144 811	340 914	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	50 000	1 744 843	
<b>Total I (5)</b>		<b>044</b>	<b>048</b>	<b>194 811</b>	<b>2 085 757</b>	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062		159 068	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	15 009	19 690
		Autres * (3)	072	074	5 086	630 751
	Valeurs mobilières de placement	080	082		1 308 583	
	Disponibilités	084	086		500 055	
	Charges constatées d'avance *	092	094		505	
	<b>Total II</b>		<b>096</b>	<b>098</b>	<b>20 095</b>	<b>2 618 652</b>
	<b>Total général (I+II)</b>		<b>110</b>	<b>112</b>	<b>4 589 682</b>	<b>4 704 409</b>

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
<b>PASSIF</b>					
Capital social ou individuel *		120		1 320 001	1 320 001
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126		150 000	150 000
Réserves réglementées*		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		132		2 798 281	2 791 633
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136		(83 991)	6 648
Provisions réglementées		140			
<b>Total I</b>		<b>142</b>		<b>4 184 291</b>	<b>4 268 282</b>
Provisions pour risques et charges		154			
<b>Total II</b>		<b>154</b>			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		149 509	186 082
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		13 092	12 852
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	235 683		237 193
	Produits constatés d'avance	174			
<b>Total III</b>		<b>176</b>		<b>405 391</b>	<b>436 127</b>
<b>Total général (I + II + III)</b>		<b>180</b>		<b>4 589 682</b>	<b>4 704 409</b>

**GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE**  
**ST-ETIENNE**  
 002586    23 MAR 2022  
 2013 B 814

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	113 229
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	39 592
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	5 086		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SAS COMPANY 145</u>		Exercice N clos le [3 1 0 8 2 0 2 1]		Exercice N-1 clos le [3 1 0 8 2 0 2 0]		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>									
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *		209	210	150 000				
	Production vendue	biens	215	214					
		services *	217	218	61 076	38 267			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230	39 150	316			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	250 226	38 583		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236	159 068				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier 992 )		242	57 456	46 528			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 )		244	2 735	3 034			
	Rémunérations du personnel *			250	88 189	11 644			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	37 091	11 697			
	Dotations aux amortissements *			254	40 468	37 601			
	Dotations aux provisions			256	15 009				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259			262	7	6			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260								
Total des charges d'exploitation (II)				264	400 023	110 510			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	(149 797)	(71 927)			
<b>PRODUITS ET CHARGES DIVERS</b>	Produits financiers (III)			280	88 550	136 530			
	Produits exceptionnels (IV)			290	178 299	551 755			
	Charges financières (V)			294	1 755	56 674			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347			300	199 288	553 036		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348							
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306					
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>				310	(83 991)	6 648			
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	83 991		
<b>Réintégrations</b>	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	12 740				
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	20 817				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option 249			251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 998			999					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 999								
<b>Déductions</b>	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 997								
	Entreprise nouvelles (d4. sexies) 986	Zone franche urbaine (d4. octies et octies A) 987	Zones restructurées de la défense (d4. redécies) 127	Zones de revitalisation rurales (d4. quinquies) 138	342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (d4. septies) 981	Jeune entreprise innovante (d4. sexies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991						
	Divers dont ZFA NG (d4. quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	350	39 998			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G 993								
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354	90 432		
<b>Déficits</b>	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * .....42.8....0.3.7. dont imputés sur le résultat :					360			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372	90 432		

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 589 681.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 211 076.00 Euros et dégageant un déficit de 83 991.21- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	301 270		
Installations générales agencements aménagements divers	5 770		35 143
Matériel de transport	111 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 017		712
<b>TOTAL</b>	<b>445 258</b>		<b>35 855</b>
Autres participations	134 220		997
Autres titres immobilisés	1 660 623		2 740
<b>TOTAL</b>	<b>1 794 843</b>		<b>3 737</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 240 100</b>		<b>39 592</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			301 270	301 270
Installations générales agencements aménagements divers			40 914	40 914
Matériel de transport			111 200	111 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 729	27 729
<b>TOTAL</b>			<b>481 112</b>	<b>481 112</b>
Autres participations		1 184	134 033	134 033
Autres titres immobilisés		177 740	1 485 623	1 485 623
<b>TOTAL</b>		<b>178 924</b>	<b>1 619 656</b>	<b>1 619 656</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>178 924</b>	<b>2 100 768</b>	<b>2 100 768</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	74 453	15 064		89 517
Installations générales agencements aménagements divers	1 283	588		1 871
Matériel de transport	12 444	22 240		34 684
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 164	2 576		18 739
<b>TOTAL</b>	<b>104 344</b>	<b>40 468</b>		<b>144 811</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>104 344</b>	<b>40 468</b>		<b>144 811</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	15 064				
Instal.générales agenc.aménag.divers	588				
Matériel de transport	22 240				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 576				
<b>TOTAL</b>	<b>40 468</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40 468</b>				

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	22 762	22 762	
Personnel et comptes rattachés	401	401	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	389	389	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 849	11 849	
Groupe et associés	756 211	756 211	
Débiteurs divers	35 503	35 503	
Charges constatées d'avance	380	380	
<b>TOTAL</b>	<b>827 495</b>	<b>827 495</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	149 509	36 279	113 229	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 092	13 092		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 230	4 230		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 749	1 749		
Autres impôts taxes et assimilés	1 087	1 087		
Groupe et associés	235 724	235 724		
<b>TOTAL</b>	<b>405 391</b>	<b>292 161</b>	<b>113 229</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 923			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	1 320 001			1 320 001

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencement	Linéaire	5 ans à 10 ans
Matériel de bureau & info.	Linéaire	3 ans à 5 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 900
Total	9 900

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

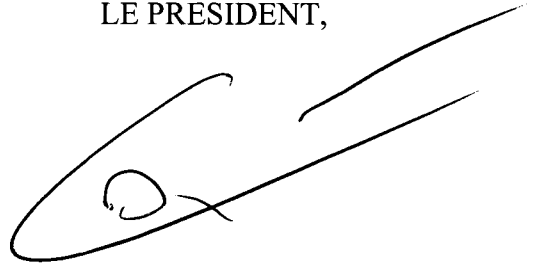
Autres engagements donnés :		149 508
Emprunts	149 508	
Total (1)		149 508

##### Engagements reçus

« COMPANY 145 »  
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 320 001 €  
- :-  
Siège Social : VILLARS (Loire)  
5 allée des Baies  
- :-  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 794 354 738  
- :-

**COMPTES CLOS LE 31 AOÛT 2021**

LE PRESIDENT,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

« COMPANY 145 »  
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 320 001 €  
- :-  
Siège Social : VILLARS (Loire)  
5 allée des Baies  
- :-  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 794 354 738  
- :-

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**

**DU 16 FÉVRIER 2022**

=====

**APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS**

**LE 31 AOÛT 2021**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2021, s'élevant à 83 991,21 €, comme suit :

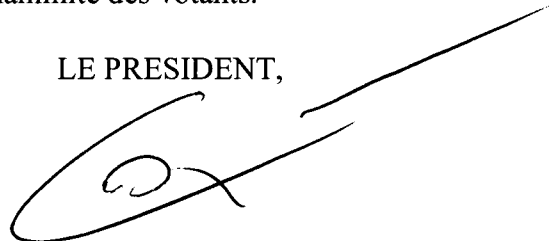
- Imputation sur le compte « Réserves Facultatives »,  
soit la somme de..... 83 991,21 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé que les dividendes distribués au titre des exercices sociaux visés par ce texte se sont respectivement élevés à :

<b>Exercice clos le :</b>	<b>Distribution globale</b>	<b>Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %</b>	<b>Sans abattement</b>
31/08/20	Néant	Néant	Néant
31/08/19	329 000 €	Sur le montant total soit 0,249 € par action	Néant
31/08/18	Néant	Néant	Néant

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

LE PRESIDENT,



COMPANY 145

SAS au capital de 1320 001 €

:

Siège social :

5 allées de Baies

42390 VILLARS

**Rapports du Commissaire aux Comptes**

Exercice clos

le 31 août 2021



**COMPANY 145**

**Société par Actions Simplifiée au capital de 1 320 001 €**

**5 allée des baies  
42 390 VILLARS**

**RCS : 794 354 738**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021**



A l'assemblée générale de la société COMPANYY 145,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMPANYY 145 relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 14 Février 2022

Le Commissaire aux Comptes

---

EXCO LOIRE  
Sébastien TRESCARTES

  
**Certifié conforme**

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2021 12			Exercice N-1 31/08/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions	301 270	89 517	211 753	226 817
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	179 842	55 294	124 548	114 097
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	134 033	50 000	84 033	84 220	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 485 623		1 485 623	1 660 623	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>Total II</b>	<b>2 100 768</b>	<b>194 811</b>	<b>1 905 957</b>	<b>2 085 757</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				159 068
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	<b>Créances (3)</b>				
	Clients et comptes rattachés	22 762	15 009	7 753	19 690
	Autres créances	804 354	5 086	799 268	630 751
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 071 933		1 071 933	1 308 583	
Disponibilités	804 391		804 391	500 055	
Charges constatées d'avance (3)	380		380	505	
	<b>Total III</b>	<b>2 703 820</b>	<b>20 095</b>	<b>2 683 725</b>	<b>2 618 652</b>
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 804 588</b>	<b>214 906</b>	<b>4 589 682</b>	<b>4 704 409</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/08/2021 12	<b>Exercice N-1</b> 31/08/2020 12
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 1 320 001 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 320 001	1 320 001
	<b>Réserves</b>		
	Réserve légale	150 000	150 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 798 281	2 791 633
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	83 991-	6 648
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	<b>Total I</b>	<b>4 184 291</b>	<b>4 268 282</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total III</b>		
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	149 509	185 432
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	235 724	235 554
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>Dettes d'exploitation</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 092	12 852
	Dettes fiscales et sociales	7 066	2 289
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total IV</b>	<b>405 391</b>	<b>436 127</b>
	Ecarts de conversion passif (V)		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 589 682</b>	<b>4 704 409</b>

(1) Dont à moins d'un an

292 161

436 127

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/08/2021	CA	31/08/2020	CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	211 076	100.00	38 267	100.00	172 809	451.59
+ Ventes de marchandises	150 000	100.00			150 000	
- Coût d'achat des marchandises vendues	159 068	106.05			159 068	
<b>Marge commerciale</b>	9 068	6.05			9 068	
+ Production vendue	61 076	100.00	38 267	100.00	22 809	59.61
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	61 076	100.00	38 267	100.00	22 809	59.61
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	16 961	27.77	3 091	8.08	13 870	448.75
<b>Marge brute de production</b>	44 115	72.23	35 176	91.92	8 940	25.41
<b>Marge brute globale</b>	35 047	16.60	35 176	91.92	128	0.36
- Autres achats + charges externes	40 495	19.19	43 438	113.51	2 942	6.77
<b>Valeur ajoutée</b>	5 448	2.58	8 262	21.59	2 814	34.06
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 735	1.30	3 034	7.93	299	9.85
- Salaires du personnel	88 189	41.78	11 644	30.43	76 545	657.39
- Charges sociales du personnel	37 091	17.57	11 697	30.57	25 394	217.10
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	133 463	63.23	34 637	90.51	98 826	285.32
+ Autres produits de gestion courante	442	0.21	1		440	NS
- Autres charges de gestion courante	7		6	0.02	1	20.94
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	38 708	18.34	315	0.82	38 393	NS
- Dotations aux amortissements	40 468	19.17	37 601	98.26	2 867	7.62
- Dotations aux provisions	15 009	7.11			15 009	
<b>Résultat d'exploitation</b>	149 797	70.97	71 927	187.96	77 870	108.26
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	88 550	41.95	136 530	356.79	47 981	35.14
- Charges financières	1 755	0.83	56 674	148.10	54 919	96.90
<b>Résultat courant</b>	63 002	29.85	7 929	20.72	70 931	894.56
+ Produits exceptionnels	178 299	84.47	551 755	NS	373 456	67.69
- Charges exceptionnelles	199 288	94.42	553 036	NS	353 748	63.96
<b>Résultat exceptionnel</b>	20 989	9.94	1 281	3.35	19 708	NS
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	83 991	39.79	6 648	17.37	90 640	NS

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 589 681.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 211 076.00 Euros et dégageant un déficit de 83 991.21- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	301 270		
Installations générales agencements aménagements divers	5 770		35 143
Matériel de transport	111 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 017		712
<b>TOTAL</b>	<b>445 258</b>		<b>35 855</b>
Autres participations	134 220		997
Autres titres immobilisés	1 660 623		2 740
<b>TOTAL</b>	<b>1 794 843</b>		<b>3 737</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 240 100</b>		<b>39 592</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			301 270	301 270
Installations générales agencements aménagements divers			40 914	40 914
Matériel de transport			111 200	111 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 729	27 729
<b>TOTAL</b>			<b>481 112</b>	<b>481 112</b>
Autres participations		1 184	134 033	134 033
Autres titres immobilisés		177 740	1 485 623	1 485 623
<b>TOTAL</b>		<b>178 924</b>	<b>1 619 656</b>	<b>1 619 656</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>178 924</b>	<b>2 100 768</b>	<b>2 100 768</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	74 453	15 064		89 517
Installations générales agencements aménagements divers	1 283	588		1 871
Matériel de transport	12 444	22 240		34 684
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 164	2 576		18 739
<b>TOTAL</b>	<b>104 344</b>	<b>40 468</b>		<b>144 811</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>104 344</b>	<b>40 468</b>		<b>144 811</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	15 064				
Instal.générales agenc.aménag.divers	588				
Matériel de transport	22 240				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 576				
<b>TOTAL</b>	<b>40 468</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40 468</b>				

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	22 762	22 762	
Personnel et comptes rattachés	401	401	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	389	389	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 849	11 849	
Groupe et associés	756 211	756 211	
Débiteurs divers	35 503	35 503	
Charges constatées d'avance	380	380	
<b>TOTAL</b>	<b>827 495</b>	<b>827 495</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	149 509	36 279	113 229	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 092	13 092		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 230	4 230		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 749	1 749		
Autres impôts taxes et assimilés	1 087	1 087		
Groupe et associés	235 724	235 724		
<b>TOTAL</b>	<b>405 391</b>	<b>292 161</b>	<b>113 229</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 923			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	1 320 001			1 320 001

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencement	Linéaire	5 ans à 10 ans
Matériel de bureau & info.	Linéaire	3 ans à 5 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 900
Total	9 900

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		149 508
Emprunts	149 508	
Total (1)		149 508

##### Engagements reçus

**COMPANY 145**

**Société par Actions Simplifiée au capital de 1 320 001 €**

**5 allée des baies  
42 390 VILLARS**

**RCS : 794 354 738**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION  
DES COMPTES DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021**

A l'assemblée générale de la société COMPANYY 145,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Saint-Etienne, le 14 février 2022

Le Commissaire aux Comptes

---

EXCO LOIRE

Sébastien TRECARTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE LYON